

## SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

# Des efforts récompensés

À l'occasion de sa rencontre annuelle tenue à l'automne dernier, l'Ordre des technologues professionnels du Québec a décerné la **mention honorifique de Technologue professionnel de l'année** à **M. Sylvain Leroux, T.P., conseiller en réglementation pour la firme Bâti Consult.**

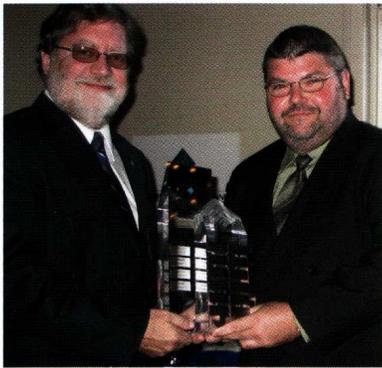


Photo: OTPQ

M. Sylvain Leroux (à droite) reçoit son hommage des mains de M. Alain Bernier, président de l'OTPD.

Les connaissances techniques de Monsieur Leroux l'ont amené à travailler sur un projet de longue haleine en vue de prémunir le Québec d'un règlement provincial sur la sécurité des piscines en milieu résidentiel. Au moment de se lancer dans ce projet, il siégeait comme membre élu au Comité exécutif de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec.

Sylvain Leroux est un précurseur en prévention des noyades au Québec, puisqu'il a entrepris seul de contrer cette problé-

matique. Il a réuni divers intervenants pour procéder à la refonte du Règlement modèle. En 1998, il a décidé de fonder et de présider le Comité provincial permanent sur les piscines privées jusqu'au dépôt du projet réglementaire en mai 2000. Il a participé activement à la mise sur pied de cette table de concertation afin d'obtenir un poids politique important.

Son implication ne s'arrête pas là, puisque Bâti Consult a été fondée pour s'assurer de la mise en application de ce règlement par le biais de formations qui seront dispensées aux municipalités. Il aura su contribuer de façon appréciable à sensibiliser le gouvernement et la population à cette problématique qui ne cesse de faire les manchettes en période estivale.

Rappelons que les technologues professionnels exercent leur profession dans des secteurs technologiques comme l'agroalimentaire, l'aménagement du territoire, le bâtiment, la foresterie, le génie électrique et l'informatique.